

DÉPARTEMENT DU GARD
Mairie
de
LA CAPELLE et MASMOLENE



MAIRIE DE LA CAPELLE ET MASMOLENE
CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

Le mercredi 21 octobre 2026 à 19h00
à la mairie de La Capelle et Masmolène
1 Route de Masmolène

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 2 septembre 2026
- 2) Fin de l'adhésion de la commune à l'association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional (PNR) autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard par rapport à la délibération n° 24/2023
- 3) Nomination d'un correspondant Elu pour le CAUE
- 4) Coupes ONF
- 5) Constitution de servitudes EDF pour la centrale photovoltaïque de Saint Victor des Oules
- 6) Demande de subventions pour le « City Park »
- 7) Subventions aux associations (en règle administrativement)

Décision du Maire :

- 1 - choix de l'entreprise pour les fenêtres de l'Ecole
- 2- Choix de l'entreprise pour la climatisation de l'Ecole

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Fait à La Capelle et Masmolène, le 15 octobre 2026

Le Maire,

Christophe DROME

POUVOIR

Je soussigné,

Donne pouvoir à

De me représenter à la réunion du conseil municipal de la commune de La Capelle et Masmolène

Convoqué pour le

De prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à,

Le